

Mail aux maires ayant refusé les compteurs invitation réunion

Bonjour,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-dessous le mail que je viens d'envoyer aux communes ayant refusé le Linky.

Bien sincèrement à vous,
Annie Lobé

Monsieur le Maire, Madame la maire,

A ce jour, trois communes ayant refusé le Linky ont vu leur délibération "suspendue" par le tribunal administratif.

C'est pourquoi je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint un document intitulé :

Linky : Stratégie judiciaire pour les communes

Il a pour objectif de vous informer sur la façon d'éviter qu'une telle jurisprudence ne vienne frapper la décision qu'a prise votre commune de refuser le Linky.

Et surtout, si votre délibération est déférée au TA, veuillez m'en avertir le plus rapidement possible.

Je reste à votre disposition,

Et vous renouvelle mon invitation à venir participer à la table ronde :

"Pourquoi nous refusons le Linky" le jeudi 8 septembre 2016 à 18h (voir le lien ci-dessous)

Bien sincèrement à vous,
Annie Lobé
Journaliste scientifique indépendante
qui enquête depuis un an sur le Linky

<http://www.santepublique-editions.fr/Linky>

<http://www.santepublique-editions.fr>

<http://www.santepublique-editions.fr/grande-reunion-contre-linky-8-septembre-2016.html>